



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : AVENANT 1 AU MARCHÉ DE
PRESTATIONS DE GARDIENNAGE DE
DIVERS BATIMENTS, D'EQUIPEMENTS
SPORTIFS, DE SURVEILLANCE
D'EVENEMENTS SPORTIFS ET D'ESPACES
PUBLICS - LOT 4 PASSE AVEC LA
SOCIETE FORCE 12**

**DÉCISION N° AU-18-160
EN DATE DU 05 JUIN 2018**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4927 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Dominique LE BIDEAU, 1^{er} Adjointe au Maire ;

VU la décision n°AU-17-026 en date du 26 janvier 2017 de signer le marché de prestations de gardiennage de divers bâtiments d'équipements sportifs, de surveillance d'évènements sportifs et d'espaces publics – lot 4 - Gardiennage et surveillance d'évènements extérieurs avec la société FORCE 12 (marché notifié le 30/01/2017) ;

CONSIDÉRANT la nécessité de prendre en compte la suppression de l'indice ICHT-TS (frais de personnel) suite à la refonte des prix de l'indice à la consommation par l'Institut de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) et de procéder au remplacement de celui-ci.

D É C I D E

DE SIGNER l'avenant n°1 au marché de prestations de gardiennage de divers bâtiments d'équipements sportifs, de surveillance d'évènements sportifs et d'espaces publics – lot 4 - Gardiennage et surveillance d'évènements extérieurs, avec la société FORCE 12, représentée par Monsieur BELHARET Azzedine, Gérant, sise 4 et 4 bis avenue de Chanzy, 94210 LA VARENNE-SAINT-HILAIRE.

L'indice ICHT-TS2 contenu dans la formule de révision de l'article 5.2 du Cahier des clauses administratives particulières est remplacé par l'indice ICHTrev-TS-N (Indices du coût horaire du travail révisé - Tous salariés - Activités de services administratifs et de soutien).

Le présent avenant est sans incidence financière.

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20180605-lmc1H5210H1-AR Date de réception en Préfecture : 05/06/2018 Date de Publication : 05/06/2018

Pour extrait conforme, Pour
l'Adjoint au Maire empêché
l'Adjointe au maire chargée des
solidarités, de l'insertion des
personnes en situation de
handicap et de la famille,

Signé

Dominique LE BIDEAU